

## Titre : L'évaluation autrement – Niveau 2 par Régis Gaudemer

### Sous-titre : Approfondissement du module 1

#### Accroche :

Lors du module de niveau 1 sur l'évaluation, des concepts essentiels de l'évaluation ont été travaillés en situation concrètes. Dans ce module de niveau 2 il s'agira dans un premier temps de mutualiser ce qui a été mis en pratique depuis la dernière formation et d'identifier les avantages mais aussi les freins. On développera alors la pratique des tâches complexes pour les généraliser autant que possible (déclinaison des compétences mobilisées dans diverses situations de classe). On examinera ce qui fait qu'une appréciation est pertinente, ce qui fait qu'une évaluation est positive et dans quelles mesures elle est une menace.

**Prérequis pour entrer en formation** (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

- Sans pré requis
- Pré requis réglementaires (1) → précisez :
- Pré requis pédagogiques (2) → précisez : avoir suivi le niveau 1 ou une autre formation sur l'évaluation positive ou avoir un niveau de culture suffisante dans le domaine de l'évaluation positive

*(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation*

*(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation*

**Public concerné / ciblé** : Enseignant.es du 1er degré

**Objectifs pédagogiques** (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Savoir décliner une situation de production, d'invention, de réalisation, de conception en compétences.
2. Identifier les enjeux éthiques de l'acte évaluatif.
3. Construire et mener une tâche complexe.
4. Identifier les menaces de l'évaluation à partir des recherches scientifiques.

**Objectifs opérationnels** (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. Être capable d'identifier une tâche complexe et d'en faire un objet d'évaluation.
2. Savoir rédiger des appréciations professionnelles.

3. Savoir organiser une fiche de préparation d'une tâche complexe pour évaluer autrement.
4. Adopter des stratégies d'évaluation positives.

## **Contenu et déroulement :**

### **Journée 1**

#### **Matin : mutualisation des innovations de chacun des participants dans le domaine de l'évaluation à partir du module 1.**

Identification des avantages et des freins pour les discuter.

Identifier, parmi tout ce qui est proposé en classe, ce qui pourraient être objet d'évaluation et/ou de validation de compétences. (Décliner un atelier, un jeu, un coin, un objet de manipulation etc. en compétences évaluables.

Transformer et enrichir certaines situations scolaires basiques en tâches complexes pour rentabiliser l'évaluation : exemple du rallye lecture.

(Le scénario du matin peut être modifier en fonction des besoins, des attentes et des questions des participants).

#### **Après-midi :**

S'interroger sur une approche éthique des appréciations (dans le bilan, le carnet, les cahiers d'exercices, les ENT etc.)

Réfléchir sur ce qui fait qu'une évaluation devient positive ou négative.

### **Journée 2**

#### **Matin :**

Evaluer des rituels : exemple des nombres croisés.

Structurer l'organisation d'une séquence d'apprentissage sous forme de tâches complexes. Construction d'une fiche de préparation.

Réinvestissement avec l'exemple des DINGBATS (ou comment s'approprier des expressions françaises).

#### **Après-midi :**

Identifier les menaces que génèrent l'acte évaluatif sur les parcours d'apprentissages des élèves. (Comportements anti-sociaux, illusion d'incompétence, effet de comparaison etc.

Réflexion sur l'évaluation dans les disciplines oubliées : la musique, l'EPS, l'histoire.

Synthèse des deux jours de formation.

### Modalités pédagogiques :

- Travail de groupe.
- Apport théorique.
- Construction d'outils.

### Supports utilisés :

Padlet, vidéoprojecteur, support papier, vidéo.

### Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
<b>Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique</b>	<input type="checkbox"/> CC1. faire partager les valeurs de la République <input type="checkbox"/> CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <input checked="" type="checkbox"/> CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques <input type="checkbox"/> CC10. Coopérer au sein d'une équipe <input type="checkbox"/> CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative <input type="checkbox"/> CC12. Coopérer avec les parents d'élève <input type="checkbox"/> CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
<b>Maîtrise et Intégration des savoirs</b>	<input type="checkbox"/> CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication <input type="checkbox"/> P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement <input type="checkbox"/> CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier <input type="checkbox"/> CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier <input type="checkbox"/> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
<b>Expertise dans les apprentissages</b>	<input type="checkbox"/> CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage <input checked="" type="checkbox"/> P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves <input checked="" type="checkbox"/> CC4. Prendre en compte la diversité des élèves <input type="checkbox"/> P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves <input checked="" type="checkbox"/> P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves <input type="checkbox"/> CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

<b>Développement Professionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
------------------------------------	---

**Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :**

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

**Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :**

- Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- Envoi par le formateur de documents et outils
- Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
- Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- Distanciel asynchrone
- Autre (préciser) :

**Modalités d'organisation :**

**Nombre de journée(s) :** En fonction de la demande

**Durée en heures :** En fonction de la demande

**Horaires :** 09h00-12h00 / 13h00-16h00 (adaptables)

**Formateur(s) / Formatrice(s) :** Régis Gaudemer, professeurs des écoles, formateur, docteur en sciences de l'éducation.

**Évaluation du dispositif** (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluable de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

### **Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :**

*L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :*

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

### **Accueil des personnes en situation de handicap :**

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.